

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 5 octobre 2015, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Madame la Conseillère Nancy Lessard, Monsieur les Conseillers, Xavier Bouhy, Marco Poulin, Gino Vachon et Jérôme Bélanger formant quorum sous la présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Était absente Madame Louise Senécal.

La secrétaire de l'assemblée est Madame Sylvie Groleau.

Monsieur le maire dit une réflexion.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

237-2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

238-2015

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

238-2015

RÈGLEMENT NUMÉRO 124-2015 - MODIFIANT LE
RÈGLEMENT 120-2015 TRAVAUX D'AQUEDUC,
D'ÉGOUT ET D'INFRASTRUCTURE

Monsieur Marco Poulin, donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 124-2015 sera adopté à une séance subséquente modifiant le règlement numéro 120-2015 travaux d'aqueduc, d'égout et d'infrastructure, rue Commerciale.

ADOPTÉ

239-2015

DOSSIER MADAME GABRIELLE BROCHU - MANDATER
MONSIEUR STÉPHANE BARIBEAU POUR PRÉPARER UNE
DEMANDE À LA CPTAQ EN 2 VOLETS

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor veut remplir un formulaire de demande à la CPTAQ au nom de Madame Gabrielle Brochu, pour l'achat d'une partie de terrain pour l'installation d'un bâtiment réservé pour l'eau potable ;

ATTENDU que Madame Gabrielle Brochu veut aussi remplir un formulaire de demande à la CPTAQ pour avoir une autorisation d'aliénation de lotissement et d'utilisation non agricole sur une parcelle de son terrain.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor mandate, Monsieur Stéphane Baribeau, directeur des travaux publics, à remplir un formulaire de demande à la CPTAQ et ce en 2 volets comme suit :

Volet 1 : Compléter le formulaire de demande d'autorisation à la CPTAQ avec Madame Gabrielle Brochu afin d'acquérir et utiliser une partie du terrain adjacent au réservoir d'eau actuel pour l'installation d'un bâtiment réservé pour l'eau potable de la municipalité.

Volet 2 : Compléter le formulaire de demande à la CPTAQ pour que Madame Gabrielle Brochu obtienne une autorisation d'aliénation de lotissement et d'utilisation non agricole sur une parcelle de son terrain d'une superficie de 3 000 mètres carrés.

ADOPTÉ

240-2015

**MANDAT A LA FIRME ECCE TERRA, ARPENTEURS
GÉOMÈTRES- BORNAGE ET PRISES D'ÉLEVATION DU
TERRAIN DE BASEBALL**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la firme Ecce Terra, arpenteurs géomètres, à faire le bornage et prises d'élévation du terrain de baseball, situé au 101 rue des Loisirs à Saint-Victor.

ADOPTÉ

241-2015

BORNE-FONTAINE SÈCHE - INSTALLATION

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'autoriser le Directeur Incendie, Monsieur Marc Bureau, à faire les démarches nécessaires pour l'installation d'une borne fontaine sèche, et ce tel qu'exigée par le schéma de couverture de risques. Cette dite borne-fontaine sèche sera installée sur le terrain de la Ferme Des Lessard, sur le lot 4 771 742 situé en face du 445 rang 3 nord, à Saint-Victor. Le coût est d'environ 8 000,00 \$.

ADOPTÉ

242-2015

**FORMATION POMPIERS VOLONTAIRES - AIDE
FINANCIÈRE**

ATTENDU que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de

sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipal;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor prévoit la formation de 4 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Robert-Cliche en conformité avec l'article 6 du Programme.

Proposé par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers

volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Robert-Cliche.

ADOPTÉ

243-2015

DEMANDE DE SOUMISSION - SEL À DÉGLAÇAGE

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour la fourniture de sel à déglacage, pour la Municipalité de Saint-Victor, pour la saison hivernale 2015 - 2016.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **SEL À DÉGLAÇAGE** au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 11 heures, le 16 octobre 2015, pour être ouvertes le même jour. Le Conseil Municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

244-2015

DEMANDE DE SOUMISSION - DÉNEIGEMENT DE TROTTOIRS

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour le déneigement des trottoirs pour la saison hivernale 2015-2016 soit sur les rues suivantes :

Rue Commerciale
Rue Marchand
Rue des Écoliers
Rue Principale

Un devis sera disponible au bureau de la Municipalité.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **DÉNEIGEMENT DE TROTTOIRS** au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 11 heures, le 16 octobre 2015, pour être

ouvertes le même jour. Le Conseil Municipal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ADOPTÉ

245-2015

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que les comptes
suivants, au montant de 122 467.45 \$, sont
adoptés pour paiement :

Stéphane Baribeau	2 373.48	\$
Poste Canada	209.40	\$
Nancy Lagueux	205.00	\$
Hydro-Québec	3 456.97	\$
Nancy Lagueux	180.00	\$
Ariane Bernard	30.00	\$
Alexandre Gagné	111.53	\$
Hydro-Québec	2 031.28	\$
Stéphane Baribeau	45.15	\$
Geneviève Moreau	441.00	\$
Hydro-Québec	4 156.76	\$
Geneviève Paré	450.00	\$
Orizon Mobile	273.60	\$
Kathleen Veilleux	29.48	\$
Marc Bureau	27.82	\$
Lucie Gosselin	160.00	\$
Caroline Pépin	80.00	\$
Rendez-vous des arts et de la Culture	800.00	\$
Hydro-Québec	86.45	\$
Nancy Lagueux	215.00	\$
Alexandre Poulin	120.00	\$
Téléphone Saint-Victor	631.88	\$
Carolin Pépin	45.95	\$
François Jacques	950.00	\$
Kathleen Veilleux	34.21	\$
Geneviève Moreau	576.00	\$
Jean-Maurice Lessard	245.00	\$
Location d'outils Thetford	357.17	\$
Cordonnerie Bureau	34.49	\$
Style Musique	2 205.66	\$
Archambault	99.59	\$
Fernande Jacques	300.00	\$

Alliance Coop	8	174.49	\$
DEBB		260.41	\$
Bureautique Guy Drouin		354.31	\$
Magasin Coop		601.99	\$
Garage Marc Bureau		233.16	\$
Les Remorques du Nord		715.51	\$
Gravure Faro et Trophée		151.43	\$
Medds Colis		11.39	\$
Tactic-TGI	2	080.31	\$
Mathieu Rodrigue		100.00	\$
Beuce Vaporel		168.00	\$
Gaudreau Environnement		227.79	\$
Stéphane Baribeau		307.14	\$
Patrick Roy		57.49	\$
Gouttière CRS		827.82	\$
Ferme Kado		873.81	\$
Centre d'extincteur SL		10.92	\$
Henri Morissette		650.00	\$
Biolab	1	830.65	\$
Centre du Camion	1	354.71	\$
Ateliers FLPH		267.25	\$
Léo-Guy Jacques		175.00	\$
M.R.C. Robert-Cliche	27	441.81	\$
Garage Gilles Roy		332.12	\$
Pneus Beaucerons		39.54	\$
Hercule Fortin Inc.		23.17	\$
Ind. Ciment la Guadeloupe	7	029.84	\$
Armand Lapointe			
Équipement		517.38	\$
Garage Bizier		435.07	\$
Impression de Beauce		310.43	\$
Groupe Conseil Roche		342.70	\$
EMCO	5	452.22	\$
Pizzeria Jippy		80.00	\$
F. Plante Inc.		229.94	\$
Féd. Québ. des			
Municipalités		220.50	\$
Hydraulique Service		357.54	\$
Ville de Beauceville	10	864.00	\$
CLD Robert Cliche		399.97	\$
Orizon Mobile		249.69	\$
Fond de l'information			
foncière		36.00	\$
Marché PML		36.70	\$
Gaz Métro		41.88	\$
Signalisation Lévis Inc.		102.79	\$
Aqua Beauce		64.00	\$
Atelier de soudure Gino			
Isabel	19	020.14	\$
Librairie Select		93.19	\$
Gravière MJ Lessard	3	735.10	\$

Distribution DAKI	201.43	\$
CWA	655.36	\$
LNA	1 764.87	\$
Solutions GA	48.87	\$
Le Pro du CB	69.22	\$
Gravière GNVR	77.85	\$
Extincteur de Beauce	437.87	\$
Gingras Électrique	301.17	\$
SPME	590.59	\$

ADOPTÉ

246-2015

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance est levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LA DIRECTRICE
GÉNÉRALE-ADJOINTE**

JONATHAN V. BOLDUC

SYLVIE GROLEAU